Vaulx-en-Velin le 4 septembre 2019

3ème jour de grève au collège Barbusse

Silence du Rectorat !

Qui assumera le fait de ne comptabiliser les élèves à besoin particulier ?

Qui assumera la fin de l'éducation prioritaire ?

Les personnels du collège Henri Barbusse ont voté la grève pour le mercredi 4 septembre, 3ème jour de grève. Les personnels s'indignent de l'absence de réponse de M. le Recteur à leur demande d'audience, ils se sont pourtant déplacés devant le rectorat mardi 3 septembre.

Dans le cadre de l'école de la confiance promise par le ministre, il est inconcevable que des personnels en grève en grève depuis 3 jours ne soient pas reçus par le Recteur afin que des réponses sur l'écart entre les propos ministériels et la gestion des collèges par M. Charlot ne soient pas apportées. Dans son courrier du 15 novembre le rectorat, par l'intermédiaire de M. Dosch, directeur de cabine du recteur, parlait de la nécessité d'un dialogue clair et constructif.

En effet, en tant que représentant de M. le Ministre, il est indispensable que M. le Recteur apporte des réponses sur la non prise en compte dans les effectifs d'élèves à besoin particulier. Cela engendre une inéquité entre les établissements, contraire aux principes sans cesse rappelés par l'institution.

En effet, on peut se demander pourquoi ces élèves ne sont pas comptés dans les effectifs de classe alors même que l'inclusion des élèves en situation de handicap est « l'un des points majeurs » de cette rentrée, selon le Ministre, qui évoque même un « changement de paradigme » pour l'inclusion des élèves en situation de handicap en cette rentrée 2019/2020. Il est bon de rappeler que le collège Barbusse essaie de suivre au mieux pour les élèves les orientations ministérielles, notamment celles d'octobre 2015 demandant une intégration plus fort des élèves de SEGPA. Il est aussi bon de rappeler que ces élèves à besoin particulier (UPE2A et Segpa) demandent une attention plus forte aux enseignants.

Le fait de ne pas compter les élèves de Segpa et d'Upe2A a pour conséquence concrète que l'ensemble des divisions de 6ème accueille 26 élèves sur 14 heures de cours. Et ce nouveau mode de calcul, contraire aux engagements de l'an passé peut avoir pour conséquence que toutes les divisions de 6èmes soient à 28 élèves. Cela engendre donc une absence d'équité majeure avec un collège REP+ n'ayant ni Segpa, ni UPE2A où les effectifs seraient bloqués à 25. Et comment ne pas s'indigner sur la différence quasi inexistante avec un collège de centre ville, ne disposant ni de Segpa ni d'Upe2a, dont le seuil en classe de 6ème est de 29 ?

Dans l'attente de réponse de M. le Recteur, les personnels ont commencé à prendre contact avec différentes associations qui s'occupent des élèves accueillis dans le dispositif Upe2a et de leur famille, tout comme diverses associations choquées par l'absence de prise en compte des élèves de Segpa.